Libé. 31.01.83.

IMAGINATION DÉBORDANTE

Toulouse: la police cherchait à pêcher le «CLODO» dans «Canal sud»

Après l'attentat commis contre le centre informatique de la préfecture de la Haute-Garonne, la PJ a gardé à vue pendant quelques heures les animateurs d'une radio locale. Histoire de jeter un œil et de les intimider.

Toulouse (correspondance)

Vendredi 4h15, boum ! Le centre de traitement informatique de la préfecture de la Haute-Garonne, située à Colomiers, est fortement endommagée par trois explosions simultanées. L'attentat est revendiqué auprès de l'*AFP* par le CLODO, « Comité pour la liquidation et le détournement des ordinateurs ». Un sigle utilisé il y a deux ans après des attentats contre des installations des sociétés IBM, Honeywell Bull, Philips informatique. Après des évaluations astronomiques des dégats, trois milliards de centimes, lancées sous le coup de l'émotion, les conséquences de l'explosion devraient se limiter à des sommes plus modestes et à la fermeture pour 24 heures du service des cartes grises. Le soir même, Gaston Defferre annonçait la nomination à Toulouse du préfet de police souhaité par le candidat socialiste à la mairie de la ville. La Haute-Garonne serait, après la Haute-Corse, le département de France le plus explosif. A ceci près que les attentats toulousains n'ont jamais tué ni blessé personne, au point qu'on y parle de *« violence douce »* ou de *« terrorisme sans terreur »*.

En attendant, le CLODO court toujours et agace les nerfs de la police judiciaire. Et, faute de piste sérieuse, on profite de l'enquête pour intimider quelques gêneurs. Cette fois-ci, cinq animateurs de *Canal Sud*, respectable radio locale, en font les frais. Au début, ils n'ont pas très bien compris pourquoi on leur a passé les menottes, fouillé les maisons, emporté les dossiers et confisqué les machines à écrire. Ils ont passé une nuit au commissariat jusqu'à samedi midi, certains avec des membres de la famille présents à leur domicile au moment de l'arrestation, sans mandat ni commission rogatoire visible. Cuisinés jusqu'à ce qu'ils avouent n'avoir pas posé de bombes dans la nuit précédente.

Ce n'est que lorsqu'ils ont connu le nom de leurs compagnons d'infortune qu'ils ont compris le pourquoi de leur arrestation. Jean Samouillan, Jean-Luc Salvan, Philippe Jarry, Alain Cipriano et Jean-Luc Zwenger préparent depuis deux mois une série d'émissions sur les fichiers informatiques. Ils ne cachent évidemment pas ce travail (une première série a déjà été diffusée sur le même thème), mais découvrent avec stupéfaction qu'ils étaient sous surveillance. pas de quoi fouetter un chat, ni même tabasser un anti-nucléaire notoire. Pourtant, Jean-Luc Zwenger se plaint d'avoir été roué de coups dès le début de son interrogatoire et pendant une demi-heure par un policier appelé « Ramon » qui justifiait ses coups ainsi : *« J'ai carte blanche, on va vous traiter comme des droits communs »*. Un certificat médical atteste des multiples contusions et hématomes dont souffre Jean-Luc Zwenger.

Samedi, vers midi, après avoir vérifié violemment les alibis, les suspects sont relâchés avec cette seule excuse : *« De toute façon, avec les idées que vous propagez, vous favorisez les attentats »*. *Canal Sud* n'a pourtant rien d'une radio terroriste. Bien implantée dans le tissu associatif de la ville, ses principaux membres collectifs sont la CFDT, le conservatoire occitan et l'Union Fédérale des Consommateurs. Son seul tort, aux yeux de la PJ, est d'avoir été un pionnier des radios libres, un vieux client de la police au temps de l'illégalité. Plusieurs attentats ont été revendiqués sur ses ondes par le truchement de communiqués reçus dans la boîte aux lettres.

Sans compter la rocambolesque affaire de la valise, à la fin du mois de novembre. Après la découverte du stock d'armes de Saint-Sardos, un communiqué annonça une restitution publique d'armes en plein centre de Toulouse. *Canal Sud* fit le reportage. en direct de la place Wilson, de l'opération de déminage d'une valise pleine de chiffons. Il y avait du ridicule dans l'air. Le reporter de *Canal Sud* donna ainsi le signalement de celui qui lui remit le communiqué dans la foule : *« Un homme moyen, de taille moyenne, yeux moyens, cheveux moyens, sans casquette ni béret »*. Pas de quoi se venger.

A la PJ, à la question : *« Pourquoi avez-vous arrêté les journalistes de* Canal Sud *? »*, on répond anonymement au téléphone : *« Vous n'avez pas à vous sentir solidaires de ces individus qui n'ont même pas de carte de presse. Leur arrestation n'a aucun rapport avec leurs activités à* Canal Sud. *Nous avons de bonnes raisons de les suspecter. Ils sont libres car leurs alibis étaient solides. Nous leur avons rendu leurs affaires. L'incident est clos »*.

A *Canal Sud*, on explique que *« l'assimilation d'activités médiatiques à la participation possible à des attentats est la réintroduction du délit d'opinion »*. Où vont-ils donc chercher tout cela ?

J.B. HARANG